ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Février 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

LILLE.				RIOM.				TOULOUSE.				TOURS.			
LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	s.	d.		l.	s.	d.		l.	s.	d.		l.	s.	d.
Aire.	24	7		Aurillac	18	6	8	Albi.	24*	18	9	Amboiſe.	25	4	1
Arras.	26	2						Alet.				Angers.	26	2	4
Bailleul.	9	10		Brioude.	16*		10	Beziers.	30	18	5	Beaugé.	23	10	
Bapaume.	26	8						Carcaſſonne.	27	1	3	Châr. du-Loir	22*	2	5
Bergues.	28	8	7	Clermont	18	8	6					Château-G.	28	11	3
Bethune.	25	19						Caſtelnaudary				Chinon.	23	18	2
Caſſel.	28	3						Caſtres.	27	6	3	Lafleche.	24	8	8
Douay.	27	7		Iſſoire.	18			Lavaur.	25			Laval.	32*	9	9
Dunkerque.	30*							Limoux.	27	15		Le Mans.	23	18	11
Gravelines.	28	17	11	Mauriac.	18							Loches.	23	14	3
Heſdin.	23*	4						Montpellier.				Loudun.	22	17	
LILLE.	28	3						Narbonne.	29	8	7	Mayenne.	25	5	3
S. Omer.	26	8		RIOM.	18*	9	6	Niſmes.	31	10		Montreuil-B.	22	18	5
S. Pol.	29	10						Pezenas.	31*	18	9	Richelieu.	23	3	
S. Venant.	29							S. Papoul.				Saumur.	24	19	4
				St. Flour.	18			TOULOUSE.	27			TOURS.	25	12	11
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	27	8	6	From. le ſep.	17	17	11	From. le ſep.	28	5	8	From. le ſep.	24	18	6
Pain la liv.		3	5	Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		3	2	Pain la liv.		2	9
Avoine le ſ.	6		9	Avoine le ſ.	5	10	8	Avoine le ſ.	14	6	11	Avoine le ſ.	6	17	7
Foin le q.	1	19	9	Foin le q.	2	9	6	Foin le q.	3	5	11	Foin le q.	2	16	1
Paille le q.	1	3	1	Paille le q.	1	1	4	Paille le q.	1	9	7	Paille le q.	1	5	6

OBSERVATIONS

Sur la culture du Cedre du Liban, par M. Buc'hoz (a).

Toutes les terres ne ſont pas propres à produire les différentes denrées de premiere ou de ſeconde néceſſité; il y en a même une grande partie qu'on regarde comme n'étant point capable de donner aucune production. M. Buc'hoz, perſuadé qu'il n'y a point de terrein dont on ne puiſſe tirer quelqu'avantage, a examiné avec attention tous les végétaux, & il s'eſt attaché particulierement à découvrir ceux qui croiſſoient dans les mauvaiſes terres, & qui pouvoient cependant être utiles. Il eſt déja parvenu à nous en indiquer pluſieurs. On a vu dernierement qu'on pouvoit employer de mauvais terreins à la culture du cyprès, arbre dont le bois incorruptible fourniſſoit de bonnes planches en moins de temps que le chêne. M. Buc'hoz, dans cette nouvelle Lettre, nous conſeille encore la culture du cedre du Liban, qui ne ſe plaît que dans des lieux ſecs,

(a) *Trentième Lettre hebdomadaire.*

arides, sablonneux & même très-froids. On trouvera sûrement en France des terreins convenables à ce bel arbre. Les Anglois, qui se sont particulierement attachés à la culture des arbres exotiques, sont déja possesseurs de plusieurs cedres du Liban qui produisent des cônes remplis de bonnes semences, (*a*) & ils sont même en état d'en fournir à leurs voisins. Ceux qu'on voit dans le jardins des Apothicaires à Chelsea proviennent des cônes transportés du Mont-Liban en Angleterre. On les planta en 1682, & en 1755 ils étoient déja à la hauteur de 80 pieds.

On a observé sur ces cedres que le même individu produisoit des fleurs mâles à chatons, & des fleurs femelles, auxquelles succédent, après dix ans de plantation, des fruits qui ont la forme de pommes de pin, mais plus rondes & moins alongées. Ces pommes renferment des noyaux anguleux, dans chacun desquels il y a une semence oblongue. Les feuilles de la plupart des cedres sont petites, étroites, pointues, assez semblables à celles du genievre, articulées les unes après les autres comme celles du cyprès. Le cedre a une figure pyramidale; il est toujours verd, même pendant l'hyver; ses rameaux tombent vers la terre en panache, & produisent un ombrage charmant; ils présentent leurs feuillages comme une espece de tapis bien uni; ils offrent sur-tout le plus beau point de vue, lorsque le vent les agite par ondulations. Chaque arbre peut former une espece de berceau par le moyen des longues branches qui penchent vers la terre. Le bois, qui est incorruptible, peut servir aux ouvrages de marqueterie, & même à la charpente.

Suivant le récit de divers Voyageurs, il ne reste plus sur le Mont-Liban que quelques cedres de ces anciens arbres qui ont été si célébrés. Ce n'est qu'au printemps qu'il en faut semer la graine, & dans une terre neuve & légere. La culture est à peu près la même que celle des pins & sapins. Cet arbre n'aime point à être taillé ainsi que tous les arbres résineux. Plus le terrein sera maigre, plus le cedre prendra d'accroissement, & plus les hyvers seront rudes & sujets à la neige, & plus votre arbre prendra de force & de vigueur. On pourroit en garnir des côteaux secs & arides; ce qui formeroit une très-belle perspective.

Tournefort a rangé le cedre parmi les meleses; Miller, célébre Botaniste Anglois, en a fait un genre à part; il a donné au cedre du Liban le nom de *cedres coniferes*, parce que cette espece porte des cônes ou pommes, & aux autres celui *de cedres baniferes*, par la raison qu'il porte des bayes où sont les semences, comme le *juniperus* ou geniévrier.

Nous renvoyons à la Lettre de M. Buc'hoz pour ce qui regarde les autres détails dans lesquels il est entré sur cet arbre trop rare, & à la culture duquel on devroit s'attacher.

(a) *Le sieur Descemet, Jardinier des Apothicaires de Paris, rue de l'Arbalestre, Fauxbourg Saint Marceau, a fait venir d'Angleterre plusieurs de ces côtes.*

NOTICE

Du Journal d'Agriculture, &c. du présent mois de Mars.

Observations de M. l'Abbé Malo, sur la maniere de conduire les abeilles.

Observations sur le Mémoire intitulé; *Vrai Moyen de répartir l'impôt sur les terres.*

Repliques aux Observations qui ont été faites sur le cadastre du Comté de Nice.

Tableau du prix du bled depuis le commencement de la Monarchie Angloise, jusqu'à l'année 1764, accompagné de remarques qui indiquent les raisons de la cherté successive de cette denrée.

Second Extrait *de l'Esprit de la Législation*, Ouvrage traduit de l'Allemand.

Réponse de M. Nicodeme à M. P.P. sur les billets de Commerce.

Des Arts libéraux. Extrait de l'Histoire critique de la vie civile de Vincent Martinelly.

Considérations sur les Compagnies, Sociétés & Maitrises, second & dernier Extrait.

Instructions données par les Citoyens de Norwich à leurs Représentants au Parlement d'Angleterre.

Voyage en Siberie, troisième Extrait.

EXPÉRIENCE PHYSIQUE.

Voici un moyen de connoître le moment précis de l'équinoxe ; moyen auſſi ſingulier que facile, dont tout le monde eſt à portée de faire l'expérience. Le moment des équinoxes eſt marqué dans preſque tous les almanachs, mais ils s'accordent rarement, & quoiqu'ils different de bien peu de choſe, c'eſt toujours une différence, toujours un défaut de préciſion. On attribue à cet inſtant beaucoup de vertus qui ſont peut-être fort chimériques ; en tout cas le ſecret en queſtion n'eſt nullement diſpendieux, & pour la ſeule curioſité, il mérite bien une ou deux épreuves. Il s'agit d'avoir de la cendre de ſarment & un verre de criſtal qui ait un pied. La cendre doit être pure & bien tamiſée ; il faut auſſi que le verre ſoit propre & poſé ſur une table ou autre ſupport bien ſolide & point ſujet à varier. La porte & les fenêtres de la chambre où ſera le vaſe, doivent être exactement fermées, pour que le vent n'y entre point & ne dérange rien à l'opération qui eſt l'ouvrage de la ſeule nature. Ces circonſtances obſervées, on remplit le verre d'eau claire, & l'on y jette deux cuillerées de cendre. Bientôt la cendre ſe précipite & l'eau redevient tranſparente : alors on attend avec patience le moment de l'équinoxe. A l'inſtant que le ſoleil remonte ſur notre hémiſphere, ou paſſe au-deſſous, on voit la cendre s'élever du fond du verre & troubler l'eau comme ſi on l'avoit brouillée. Voilà un ſujet de méditation pour les Phyſiciens qui voudront vérifier ce phénomene. Il leur ſuggérera peut être des vues utiles & lumineuſes qui conduiront à la découverte de quelque principe inconnu. Il ne faut rien négliger en Phyſique, & les moindres obſervations ont leur prix.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *15 Mars 1769.*		LYON. *le 9 Mars*		MARSEILLE. *le 1 Mars*	
Amſterdam,	55 . .	Amſterdam,	55 ¼ à ⅓	Londres,	31 ¼
Lond.	31 15 16e .	Auguſte,	51 ¼	Amſt.	54 .
Hambourg,	182	Vienne,	51 3 8e	Cadix,	15 4
Madrid,	15 .	Lond.	32 1 16e	Madrid,	15 5 6
Cadix,	14 19	Livourne,	95 ½	Livourne,	97 ¼
Livourne,	95 ¾	Madrid.	74 5 8e ½	Naples	86 ¼ .
Lyon,	3 8e p. . .	Cadix,	74 ¼	Gênes,	95 ¾
		Paris,	7 8e perte.	Paris,	1 ½ p. ⅝ b.
		Marſeille,	2 ¾ à 3 p. ⅝	Lyon.	1 p ⅝ b.
		Dépôt pour é.	1 16e	Montpellier	1 p ⅝ b.
		Dépôt pour Pâque,	1 ¼	Piaſtres,	49 5
		Piaſt.	48 17 6		

DU HAVRE, *le premier Mars 1769.*

Prix courants de quelques denrées.

HUILE de Provence, de 74 à 75 ℔ ; ſavon bleu vif, 47 ℔ ; dito bleu pâle, 48 ℔ ; ſoude d'Alicante, de 20 à 20 ℔ 10 ß.

Brai gras, de 30 à 35 ℔ *le baril* ; brai ſec, de 10 à 11 ℔ *le cent* ; goudron, de 15 à 16 ℔ *la flûte.*

Sucre terré, de 48 à 54 ℔ ; ſucre brut,

de 28 à 32 ℔; café de la Martinique, de 19 à 20 ß; dito de Saint-Domingue, de 18 à 19 ß 6 ₰; indigo cuivré, de 6 à 6 ℔ 15 ß; dito bleu & violet, de 7 à 9 ℔; coton de S. Domingue, de 120 à 130 ℔; dito de la Martinique, de la Guadeloupe, de 110 à 120 ℔; cacao en grains, de 13 à 14 ß; bois de campêche, de 10 à 12 ℔; coton de Smyrne, de 95 à 100 ℔.

Froment, de 6 ℔ 10 ß à 7 ℔ *le boisseau*; seigle, de 3 ℔ 15 ß à 4 ℔; farine de la 1re qualité, 20 ℔ *le quintal*.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 15 Mars 1769.*

	℔	ß	
Or de Portug. à . .	716		*marc.*
Du Mexique à . . .	708		
Du Perou à . . .	700		
Les guinées à . . .	714		
Ducats à	98	10	
Or fin à 23 k. 31 32 à	100		*once.*
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 ₰ 20 g. à	54	5	*marc.*
Idem à 11 ₰ 10 gr. à	52	5	
Piastres, ...	49	2	6

DEMANDE.

Un Particulier qui commence une Tuilerie demande si la forme d'un quarré long est essentielle à la tuile, & si l'on ne pourroit pas retrancher quelque chose sur les coins, quand on ne l'allégeroit que d'un douzième, qui est ce qu'il a trouvé à pouvoir ôter d'une tuile fort dure: ce seroit beaucoup pour les charrois, pour les charger sur les charpentes, & encore pour l'épargne de la matiere, dont le volume diminuant, diminueroit la main-d'œuvre à la préparation.

On s'adresseroit volontiers à MM. Duhamel, Fourroy & Gallon, mais on craindroit de les détourner d'occupations plus essentielles.

AVIS

On trouve chez le sieur Dumoutier, Marchand Epicier, rue de la Truanderie; des prunes de Tours, & de Roi, en petites corbeilles; des figues en boites, du meilleur plant de Provence, & d'excellent vin de malvoisie de Provence en gros flacons; le tout à juste prix.

FINANCES.

Paiement des Rentes sur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. pt. J. 1769.
Garnier,	9e.	J.	18
Raynal,	10e.	F.	18
De Pigis,	11e.	F.	18
Gosley,	12e.	J.	18
Caron,	16e.	F.	18
De la Rue,	22e.	J.	18
Baillot,	23e.	F.	18
Penchein,	30e.	L.	18
Bardin,	36e.	C.	18

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Mars 1769.	*Lundi 13.*	*Mardi 14.*	*Mercredi 15.*
Ac. des Indes.	1070 75 90.	. . . . .	1060 . . .
Emp. de la Com.	392	. . . . .	392 . . .
Prom. à 5 p ⅝.	25	24	24 . . . .
Prom. à 4 p ⅝.	45	46	45 ½ . . .
Ac. des Fermes.	850 47 ½ . .	845 47 ½ 45 . .	845 47 ½ 45 .
Amortissement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2 s. p. l. du Dix.	7	7	. . . . .
3e. Loterie.	2	2	2 . . . .
Annuités. . .	. . . . .	398	398 . . .
Coup. d'An. .	59	59	59 . . . .
Emp. de 50 mil.	41	41	42 . . . .
Emp. de 30 mil..	47 ½	47 ½	47 ½ . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	49	49	49 . . . .
4e. L. Epoques.	15 12e 20. . .	15	15 . . . .
Nouette. . .	45 ½	45 ½	45 ½ . . .
Ac. de la caisse .	1010	1010	1010 . . .
CONTRATS.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bill. de la Com.			
tirage de la C.	3e 365 4e 350 5e	. . . . .	2e 410 3e 370
	. . . . (340.	. . . . .	. . . .
à 3 f. 3 f les cuirs	46 ½	. . . . .	. . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 22.

DU HAVRE.

Arrivée *de Navires.*

Le 27 Février 1769, il eſt rentré dans ce Port le Navire le *Jean Jacques*, Caiptaine *Stablier* déjà parti le 14 pour Cette chargé d'avoine : les vents contraires l'ont obligé de relâcher.

Du premier au 6 Mars il eſt arrivé ſix Navires François, ſçavoir, l'*Aimable Françoiſe*, Capitaine *Maxime Duval*, venant de Lisbonne chargé de fruits pour le Havre, le ſurplus de ſon chargement pour Rouen ; l'*Aimable Victoire*, Capitaine *J. Leguillon* de Caen, venant de Grandville ſur leſt ; le *Cheval Marin*, Cap. *Carron* de Dieppe ; la *Notre-Dame de Boulogne*, Capitaine *Vallet* de Boulogne, l'*Amitié*, Capitaine *Blot* ; la *Sirene*, Capitaine *Boutard* du Havre, venant tous de Rouen, en relâche, le premier pour Bordeaux ſur leſt, le ſecond auſſi ſur leſt pour la Rochelle, le troiſiéme de même pour Bayonne, & le quatriéme chargé de differentes marchandiſes pour Lisbonne.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port du 26 Février au 6 Mars deux Navires François & 6 Etrangers, ſçavoir, des François, le *Bien Aimé*, Capitaine *Drean* de Vannes, allant dans ce même Port ſur leſt ; l'*Aimable Françoiſe*, Capitaine *Maxime Duval*, allant à Rouen avec ſon chargement pris à Lisbonne ; des Etrangers, l'*Union*, Capitaine *Hopkes* Hollandois, allant à Amſterdam chargé de ſucre, café & indigo ; le *Thomas & Anne*, Capitaine *Draper*, arrivé le 23, parti le 26 pour Rouen avec un chargement de bled pris à Drocheda en Angleterre ; le *Commerçant de Hull*, Cap. *Plant*, Anglois ainſi que les trois ſuivants, allant à Londres chargé de plâtre & d'un peu d'indigo ; le *Diamant*, Capitaine *Kitchit* ; le *Cardigan*, Capitaine *Adams* ; le *Guillaume*, Capitaine *Lampert*, allant tous trois en Irlande ſur leſt.

DE NANTES.

Arrivée *de Navires.*

Du 24 Février au 3 Mars 1769, il eſt entré dans ce Port 7 Navires François & 3 Etrangers ; ſçavoir, des François, l'*Apollon* de 400 tonneaux, Capitaine *Moſneron*, venant du Cap ; la *Minerve* de 300 tonneaux, Capitaine *Moreau*, venant du Port au Prince ; le *Charlot* de 250 tonneaux, Capitaine *Benoiſt* ; le *Marquis de Levi* de 250 tonneaux, Capitaine *Gillet*, venant tous deux de Léogane chargés avec les autres de 1794 bariques 51 quarts de ſucre brut, terré & tête, 206 futailles 5 bariques 186 quarts 62 ſacs de café, 4 futailles d'indigo, 396 balles & ballots de coton, 1512 cuirs en poil, 500 buches de bois de Gayac, caret, ſyrop & confitures ; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Joſeph Lanuzel*, venant de Dunkerque avec jeux de moulins à ſucre, fer en plaques, houblon, azur, lin, huile de graine, amidon, callemandre, polimy, guinées, platilles & cuſtafs ; la *Proſpérité*, Capitaine *Jean Joubert*, venant de Bordeaux avec 37 tonneaux de vin ; la *Jeune Société*, Capitaine *René Kerfontaine*, venant de la Roche Bernard avec 14 tonneaux de ſeigle ; des Etrangers, l'*Eſpoir du Marin* de 130 tonneaux, Capitaine *Willem Kicla*, venant d'Amſterdam avec canettes, flacons, raſſades, bierre, fil, azur, huile de lin, orge mondé, céruſe, vermillon, mine de plomb, poudre de traite ; le *Palmier* de 120 tonneaux, Capitaine *Pieter Dickſon*, venant de Zericzée ; les *Deux Amis*, Capitaine *Thomas Bodkin*, venant de Lisbonne tous deux ſur leſt.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 3 Navires François & 6 Etrangers ; ſçavoir, des François, la Flute du Roi la *Coriſanthe* de 500 tonneaux, Capitaine *Baugin*, allant en Guinée ; la *Loire* de 400 tonneaux, Capitaine *Peignon*, allant à Saint Marc ; l'*Exportation* de 110 tonneaux, Capitaine *Lebeſque*, allant à Marſeille avec ſucre brut & terré ; des Etrangers, le *Plus Jeune Pranger*, Capit. *Tielze Webes*, allant à Roterdam avec ſucre brut, indigo & café ; la *Bonne Eſpérance*, Capitaine *Jean Janſen Kernube* ; le *Floreat Commercium*, Capitaine *David Diederich Mau* ; les *Trois Sœurs*, Capitaine *Gerbrand Pieters Bly*, allant tous trois à Hambourg avec indigo, ſucre brut & terré, bois d'ébene, café, fruit cuit, chocolat, toile de coton, porcelaine, rotins, ſyrop & peaux de veaux corroyées ; le *Deſir du Frere*, Capitaine *Joris Altena*, allant à Dort avec madriers d'acajou, ſucre brut & terré ; les *Deux Amis*, Capi-

taine *Peter Connely*, allant à Waterfort avec fer en barres, eau de-vie, vinaigre & cercles.

DE BORDEAUX.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 24 Février au premier Mars 1769, il eſt entré dans ce Port 11 Navires François & 5 Etrangers, ſçavoir, des François, le *Superbe* de 300 tonneaux, Capitaine *Vernier*; le *Don de Dieu* de 200 tonneaux, Capitaine *Maupetit*; le *Marquis de Varambon* de 300 tonneaux, Capitaine *Fournier*, venant tous trois de Saint Domingue; le *Jeune Louis* de 120 tonneaux, Capitaine *Quimper*, venant de la Guadeloupe, chargés tous quatre de marchandiſes du cru des Colonies; la *Jeuneſſe* de Blaye, Capitaine *Moreau*, venant de la Rochelle avec pierres à fuſil & coutil pour Guinée; la *Marie Eliſabeth* de Plaſſac, Capitaine *Senet*, venant de Nantes avec ſardines, ocre jaune, fayance, mercerie, fer en verge & gobelets; l'*Aimable Louiſe* de Libourne, Capitaine *Charriol*, venant de Landerneau avec toile, planches de ſapin & peaux de geniſſes corroyées; le *Saint Jacques* de Brehac, Capitaine *Bernard*, venant de Saint Malo avec toile, morue ſeche, peaux de veaux corroyées, bœuf & beurre; la *Marie Anne* de Mortagne, Capitaine *Melon*, venant de *Redon* avec toile à voiles, feuillard, pipage & à bariques; la *Ville de Calais* de Calais, Capitaine *Guitton*; l *Eliſabeth* de Brehac, Capitaine *Giquel*, venant tous deux de Rouen avec monts de plâtre & craie; des Etrangers, la *Sophie Dorothée* de 120 tonneaux, Capitaine *Boeslan*, venant de Copenhague avec bois à pipailles & à bariques, & planches de ſapin; la *Marie* de Liverpool, Capitaine *Scott*, venant de Newcaſtle avec charbon de terre; la *Reine de Pruſſe* de Konigsberg, Capitaine *Blank*, venant de ce même lieu avec 3600 boiſſeaux de ſeigle; la *Bonnite* de Londondery, Capitaine *Davis*, venant de ce même Port avec bœuf & peaux de veaux vertes en poil; la *Dame Agathe Joſabeth* de Hambourg, Capitaine *Stuckman*, venant de Hambourg avec 189 ſacs de froment, 1354 ſacs de ſeigle, 211 ſacs d'orge, 400 nattes & 200 planches de ſapin de 10 pieds.

Suite des Navires en coutume pour les Iſles.

Numeros 96, la *Comteſſe d'Herouville*, Armateurs MM. *Baour* & Compagnie, Courtier le ſieur *Delmeſtre*; 97, la *Sainte Anne*, Armateur M. *Aquart*, Courtier le ſieur *Jude*; 98, le *Caſtor*, Armateur M. *Dutaſta*, Courtier le ſieur *Chevret*; 99, l'*Heureux*, Armateurs MM. *Peyre* l'aîné & fils; 100, le *Phenix* de Bayonne, Armateurs MM. *Candau* & *de Laſalle*; 101, la *Thetis*, Armateurs MM. *Tarteyron* freres, Courtier pour ces trois Navires le ſieur *Jude*; 102, la *Judith*, Armateur M. *Simon Jauge*, Courtier le ſieur *Delmeſtre*; 103, l'*Heureuſe Marie* de Saint Malo, Armateur M. *Lecauſade*, Courtier le ſieur *Jude*.

NAVIRES EN ARMEMENT.

DE NANTES, *le* 3 *Mars* 1769.

Les Navires François l'*Eſpérance* de 80 tonneaux, Capitaine *Thomas*, Armateur M. *Guillon*; & la *Belle Nantoiſe*, Capitaine *Jean David*, ſont tous deux en charge dans ce Port, le premier pour la Guinée, & le ſecond pour Cadix devant partir dans le courant de ce mois.

Les quatre Navires Etrangers auſſi en charge dans ce même Port ſont le *Jean Ruyter* de 150 tonneaux, Capitaine *Fokke Geerds*, Interprête le ſieur *Van Neunen*, pour Hambourg; l'*Induſtrie* de 60 tonneaux, Capitaine *John Woolbrigde*, pour Londres, même Interprête que du précédent & de celui qui ſuit; le *Jeune Martin* de 140 tonneaux, Capitaine *Ale Oege Cruontje*, pour Stetin; le *Huytbert & Janneije* de 100 tonneaux, Interprête le ſieur *Odicite de la Bauche*, pour Roterdam.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de ANAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 21 Mars.

AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

Sur la ſuie de cheminée, par rapport à la végétation., par M. Wallerius.

SUivant l'analyſe chymique, la ſuie eſt compoſée de particules huileuſes, ſalines, aqueuſes & terreſtres, qu'on peut ſéparer par l'extraction & la diſtillation. L'eau commune diſſout à peu près la 4^e^ partie de la ſuie, qui eſt gommeuſe & compoſée d'huile, d'eau, de terre & de ſel. On peut donc tirer de la ſuie, par le moyen de l'eau, des parties homogenes à celles des végétaux. Elle a une certaine amertume, produite par un ſel alkali combiné avec les parties huileuſes, & qui prouvent qu'elle eſt d'une nature ſavoneuſe, & que par conſéquent elle a la vertu de diſſoudre les ſucs groſſiers & épais des ſemences; *par cette raiſon, les vers la craignent & la fuient.* Les parties huileuſes & inflammables qu'elle contient la font réſiſter long-temps au froid, & recevoir de l'air un plus grand degré de chaleur; elle conſerve encore long-temps les parties aqueuſes, & par conſéquent entretient l'humidité.

Il s'enſuit de cet examen que la ſuie contribue à l'avancement de la végétation par ſes propres principes; qu'elle tient lieu du meilleur fumier, & qu'elle ſert de nourriture aux plantes, mais d'une maniere accidentelle. 1°. En admettant & en retenant la chaleur. 2°. En conſervant long-temps l'eau de pluie. 3°. En diſſolvant les parties glutineuſes des ſemences. 4°. En les préſervant des accidents cauſés par les vers. 5°. En détruiſant, par le moyen du ſel alkali, les acides des terres & des ſemences.

Si l'on employoit la ſuie en trop grande quantité, elle nuiroit par ſon âcreté, qui pourroit arrêter ou même détruire toute la fermentation des ſemences, & ronger les végétaux.

Pour employer la ſuie avec ſuccès, il faut la mêler avec la terre, mais en moindre quantité que le fumier. Si on la mêloit avec les ſemences elle ne produiroit aucun effet, parce qu'elle ne s'attache que légerement, qu'elle ſe diſſipe aiſément, & que d'ailleurs ſa principale utilité ſe tire de ſon extrait ou de la teinture aqueuſe que la nature prépare dans la terre.

Les Anglois font un très-grand cas de la ſuie, quoique celle de la houille ou charbon de terre ne puiſſe pas produire les mêmes effets que celle de bois. Il y a même une grande différence entre la ſuie des différents bois à laquelle on doit faire attention. La ſuie des cheminées de cuiſine eſt plus graſſe, & celle des autres cheminées eſt plus remplie de ſel alkali. La premiere doit être miſe dans une terre ſablonneuſe, la ſeconde dans une terre baſſe argilleuſe. Les Anglois eſtiment autant une tonne de ſuie qu'une charretée entiere de fumier.

La ſuie, comme l'on ſçait, ſe forme de la fumée; par cette raiſon, quelques perſonnes ont cru que la fumigation pouvoit tenir lieu de ſuie, & en conſéquence de leur

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ſyſtême, elles ont fait l'éloge de la fumigation comme étant propre à l'avancement de la végétation.

Il n'eſt pas douteux que la fumée pénétre les enveloppes des ſemences ; qu'elle peut détruire cette trop grande acidité des ſemences, qui nuit à leur fermentation ; qu'elle tempere le froid extérieur, & qu'elle éloigne les vers ; mais examinons en même temps les inconvénients qui en réſultent.

Cette fumigation ne peut avoir lieu ſans que la chaleur, qui accompagne la fumée, ne diſſipe les parties aqueuſes & volatilles des ſemences, & ſans que cette chaleur ne communique à la fumée même une certaine âcreté. Ainſi la fumigation doit donc alterer ou du moins retarder la fermentation ou la germination des ſemences, à proportion qu'elles ſont plus ou moins deſſechées. Il faudroit donc, pour que la fumigation ne fût pas nuiſible, que la fumée n'eût que le moindre degré de chaleur poſſible ; d'où il eſt aiſé de conclure que ce moyen eſt plus embarraſſant qu'utile.

Tels ſont les principes de M. Wallerius ſur l'uſage de la ſuie. Cette matiere peut être de la plus grande utilité dans les potagers, lorſque les plantes ſont attaquées par des inſectes que les Jardiniers appellent *pucerons*, ou même de chenilles, petits vers & pareils animaux deſtructeurs. Il faut arroſer vos plantes, ſi elles ſont ſeches, & les ſaupoudrer enſuite légerement avec de la ſuie bien fine ; on peut en faire autant aux pêchers attaqués de fourmis, & lorſque ſes feuilles ſe friſent, ce qui indique la préſence de quelques inſectes. Nous avons déja parlé de ce ſecret dans nos Gazettes de 1768 ; mais nous croyons devoir le rappeller à cauſe de la ſaiſon qui commence à s'avancer.

On voit ſouvent dans le printemps les premieres pouces des végétaux dévorées par des inſectes, ſur tout ſur les couches dont la chaleur fait éclorre une infinité de petits animaux. On peut donc en ce cas ſaupoudrer la couche & les plantes, & non-ſeulement on ſera bien-tôt délivré de ces petits animaux, mais les plantes acquerront plus de force & de vigueur.

LETTRE

De M. Hic Fame, *au ſujet des Obſervations de M. Ducarne de Trelon.*

J'adopterois avec plaiſir, Meſſieurs, les principes de M. Ducarne, s'ils ne me paroiſſoient pas pouſſés trop loin. M. Thierriat, Diſciple de Thales, fait de l'eau le grand principe de la végétation ; M. Ducarne ſemble déſapprouver ce ſyſtême, en n'en parlant pas, mais il m'accuſe de tout accorder à la terre, & pour lui, il s'attache à étendre au plus loin l'empire de l'air.

Il faut que M. Ducarne n'ait pas lu mon dernier Mémoire, ou n'ait pas fait attention à ce que j'y dis que les quatre élémens entrent dans la compoſition de tous les êtres ſublunaires. Je n'ai garde d'exclure l'air de la végétation ; & s'il ſe préſentoit encore un contradicteur en faveur du feu, je l'admettrois très-volontiers, je lui accorderois même plus d'effet qu'à l'air dans les opérations de la végétation, puiſque le froid tient la nature enſevelie dans un dépériſſement & une inaction parfaite ; la chaleur du printemps au contraire la réveille, & pour y ſuppléer, on eſt obligé d'avoir recours à la chaleur factice du feu des couches : c'eſt donc réellement le chaud qui met la ſeve en mouvement, fait germer & pouſſer tous les végétaux.

Dès-lors que j'admets dans la compoſition des plantes les quatre élémens, il ne ſera plus queſtion avec M. Ducarne que du plus ou moins de contribution entre chacun d'eux.

Mais la terre ne ſera plus une ſimple matrice inepte, & ſans autre attribut que celui de ſoutenir le volume étranger dont on la ſurchargeoit, à mon grand déplaiſir.

Lui-même convient que l'air contient des particules terreſtres, même ferrugineuſes ; je ne penſe pas qu'il prétende que ces parties ferrugineuſes ſoient de la ſubſtance propres de l'air, ſans quoi il nous placeroit ſous un ciel de fer : dès-lors il s'accorde avec ce que j'ai dit précédemment, que les ſels & les huiles que la pluie & les humidités apportoient aux plantes avoient été communiqués à l'eau par l'air qui les avoit détachés & enlevés de la terre.

La conſéquence que j'ai tirée de l'oignon

qui végéte dans l'eau ; en comparaiſon de celui venu en terre, n'eſt pas détruite par l'attribution qu'il lui plaît de faire, de la différence des deux productions à l'air extérieur, puiſque je ſuppoſe l'un & l'autre oignons à l'expoſition du même air renfermé dans la même chambre, à la différence ſeulement que l'un eſt ſur une carafe pleine d'eau, & l'autre dans un pot rempli de terre.

M. de Sutieres dit, avec raiſon, que la grande quantité d'engrais ne fait pas la bonne terre ; il entend qu'elle ne fait pas la bonne terre dans le moment actuel, au contraire cette quantité nuiroit ; mais après pluſieurs années, lorſque ces engrais ſeroient amortis & réduits en terre ou en terreau, ils ſeroient d'un excellent produit, & je voudrois en voir d'un pied ſur toutes les landes & terres pierreuſes & ſablonneuſes qui pourroient m'appartenir.

Que M. Ducarne ſe déparre d'attribuer les odeurs à l'air ; cet élément, auſſi-bien que le feu & l'eau, n'ont par eux-mêmes aucune ſaveur ni odeur. Je conviens que l'air eſt le véhicule des odeurs bonnes ou mauvaiſes, ſuivant les endroits où il paſſe ; mais ce ſont des qualités étrangeres, dont le principe ſe trouve ailleurs.

Pour moi, tenant aux principes de M. de Sutieres, je vais diſpoſer mes Mars à ſa façon, & communiquer, par les ſels qu'il nous indique, aux ſemences des principes de végétation, tirés uniquement des matieres terreſtres ; *je m'en ſuis trouvé très-bien pour les froments*, j'eſpere le même ſuccès dans cette ſaiſon ; mais ces occupations utiles, où je dois préſider, ne me permettent pas d'entrer dans un détail qui mériteroit plus d'étendue avec un habile & redoutable Adverſaire.

M. Ducarne de Blangy a donné au Public, dans vos Journaux, de très-bonnes obſervations ſur les abeilles ; le même nom fait préſumer que M. de Trelon le connoît (*a*) ; en ce cas, il ſeroit à ſouhaiter qu'il voulût bien l'engager à continuer ſon ouvrage, & à nous faire part du ſurplus de ſes remarques ſur ces petits animaux.

(a) *Ce ſont les deux freres.*

ADHESION à la Réponſe du Solitaire de Touraine, à l'Obſervation de M. le Solitaire de Paris ſur les Communes, inſerée dans le N°. 19 de la Gazette d'Agriculture. Du Mardi 14 Mars 1769.

MONSIEUR,

Un Laboureur de la Province de Brie ne peut s'empêcher d'ajouter quelques réflexions aux vôtres ſur les obſervations de M. le Solitaire de Paris. Je ne doute pas, Monſieur, que chacune de vos raiſons, pour *détruire* ſon ſyſtême & *appuyer* le vôtre, ne lui aient paru autant de démonſtrations auſſi claires que ſolides, ſi cependant, comme vous l'annoncez en finiſſant votre réponſe, il n'eſt pas réſolu à aller contre l'évidence. Mais que dira-t-il, s'il eſt certain que l'*inutilité* des Communes, pour élever *de gras & nombreux troupeaux*, a été, pour ainſi dire, reconnue par la ſageſſe du Parlement de Paris ? Il eſt facile de lui en adminiſtrer la preuve (*a*).

Je ſuis Propriétaire de deux Fermes voiſines l'une de l'autre, que j'exploite. J'eſpere, quand je ſerai parvenu à défricher toutes mes terres, que ma culture pourra s'étendre à celle de 120 ou 130 arpens par ſolle.

Une petite Fermiere, dans ma Paroiſſe, faiſant valoir 14 ou 15 arpens, & ayant onze vaches pour les pacager, prétendit, en 1762, parce qu'elle ſe trouvoit trop reſſerrée ſur ſes terres, ſe faire un droit de faire pâturer ſur les miennes. Pour réuſſir, elle invoqua, par le miniſtere de ſon Procureur, *le Droit commun*, & ſoutint, que mal-à propos j'entendois me maintenir dans le pâturage *excluſif* de mes terres. Je ſoutins au contraire que ce pâturage excluſif m'étoit non-ſeulement dû à titre de Propriétaire, mais encore que ce *ſyſtême* d'établir *des Communes* dans ma Paroiſſe étoit nouveau pour moi & pour mes voiſins, mais qu'il ſeroit même dangereux quand il auroit en ſa faveur les diſpoſitions de quelques *Coutumes* de France. On m'oppoſoit effec-

(a) *M. l'Anonyme auroit dû nous communiquer cet Arrêt.*

tivement *les Coutumes de Meaux & de Melun.* Le premier Juge ſéduit par ces autorités, ou plutôt, dans les principes de M. le Solitaire de Paris, me condamna par un *proviſoire.* Appel au Châtelet de Paris; la Sentence eſt confirmée : appel au Parlement ; je ſentis de quelle importance il étoit pour moi de faire échouer devant mes Juges en dernier reſſort *les prétentions communales* de mon Adverſaire triomphante, & qui ſe flattoit déja de faire réduire, comme dans *les Coutumes de Meaux & de Melun*, le nombre de mes beſtiaux, & de me forcer non-ſeulement à recevoir les ſiens, mais encore tous ceux des Manouvriers de la Paroiſſe ſur mes terres.

Je fus effrayé ; mes voiſins partagerent mes craintes, parce qu'en matiere de pâturages, toute idée de *Communauté* exclut toute idée d'*économie*, & ſans celle des *pâturages*, il faut renoncer a élever *de nombreux & gras troupeaux.*

Je développai, Monſieur, ces deux dernieres vérités dans un Mémoire imprimé, que je mis ſous les yeux de mes Juges ; il avoit été vu avant par MM. de la Société Royale d'Agriculture, qui voulurent bien s'intéreſſer à mon ſuccès. Je fis ſentir à peu près comme vous, Monſieur, 1°. que loin d'être favorables à la propagation des beſtiaux, ſeconde richeſſe de la France, après la culture des terres, les *Communes* y étoient directement oppoſées. J'argumentois des Coutumes mêmes où les *Communes* ſont en uſage, leſquelles *limitent* le nombre des beſtiaux, telles que celles de Meaux & de Melun. Or, je diſois *limiter* le nombre, qu'eſt-ce autre choſe que de s'oppoſer à la propagation de l'eſpece ? De-là je prouvois qu'avec l'*économie* de mes pâturages *excluſifs*, je pourrois, quand je voudrois, entretenir juſqu'à ſix ou ſept cents bêtes, faculté précieuſe qui me ſeroit auſſi-tôt ravie par la faveur *limitative* des Communes ; & je demandois enſuite, après avoir tiré une foule de conſéquences frappantes, qui de moi ou de mon Adverſaire entendoit mieux les intérêts de l'Etat, ſoit du côté de la culture, ſoit du côté de la propagation des beſtiaux.

2°. Je faiſois voir la deſtruſtion des engrais par le droit de *Communes*, les vexations éternelles qui en réſultoient, les procès, les meurtres même, la pareſſe ſe prévalant de la vigilance & des ſoins de l'induſtrie ; enfin le découragement abſolu du Cultivateur, dès qu'il ne ſeroit plus le maître de recueillir *excluſivement* le fruit de ſes engrais ; car il eſt certain que ſi mon voiſin eſt un pareſſeux, ou n'a pas aſſez de facultés pour exploiter ſa Ferme, ſes moiſſons lui manqueront en même temps que les engrais. Or, ſans engrais point de moiſſons, ſans moiſſons point de bons pâturages, ſans bons pâturages point de beſtiaux, point de beſtiaux point d'engrais ; mais ſans engrais, point de moiſſons. Quelle chaîne de conſéquences, Monſieur ! Qu'elle eſt belle & frappante ! Elle a pourtant échappé aux regards contemplatifs de M. le Solitaire de Paris. Or, je défie qu'on la retrouve ſous l'empreinte deſtructive des *Communes.*

3°. Je parlois enfin des maladies épidémiques & de leurs ravages, ce qui entraînoit ſouvent avec la ruine d'un Cultivateur celle de ſes voiſins, par la perte de leurs beſtiaux. Je terminois mes preuves en invoquant *l'uſage ſubſiſtant* même entre des Laboureurs ſous la Coutume de Melun; uſage cependant contraire à la loi territoriale, & réprobateur des *Communes*, par la multitude des dangers & inconvéniens qui la ſuivent. J'ai gagné mon procès. La Cour, en me maintenant dans la *poſſeſſion excluſive* de mes pâturages, a foudroyé les prétentions de mon Adverſaire, qui avoit conſtamment *invoqué & ſuivi* les principes de M. le Solitaire de Paris. Il eſt donc évident, Monſieur, que la ſageſſe du Parlement a préjugé dès-lors en faveur des raiſons que vous oppoſez ſi victorieuſement au ſyſtême de M. le Solitaire de Paris; car, ſelon lui, loin de les anéantir par une *active & féconde* culture, il faudroit même étendre les *Communes.* Que M. le Solitaire de Paris me permette de lui repréſenter qu'il a mal vu les principaux points de diſcuſſion qu'il entreprend, & les conſéquences qu'il tire de ſes faux raiſonnemens.

Nous attendons, Monſieur, un ſecond Arrêt du Parlement contre les *Communes*, dans un nouveau procès *pour faits* de pâturages, mû entre deux Laboureurs voiſins. L'un veut ſe prévaloir des *Communes*, pour écraſer & dépouiller l'autre. Le premier invoque encore les principes de M. le Soli-

taire de Paris, le ſecond ſuit entierement dans ſes moyens mon plan de défenſe. Toutes vos raiſons & les miennes militent en ſa faveur. Je penſe que je rendrai ſervice aux vrais & intelligens Cultivateurs, de leur communiquer, par la voie de cette Feuille, ce ſecond Arrêt, lorſqu'il ſera avenu (*a*); il ne pourra que leur être favorable, en proſcrivant de nouveau *l'uſage tyrannique & deſtructeur* des Communes, particulierement *ſur toutes terres à fruits* (*b*).

Annonce de Livres.

L'Agriculture ſimplifiée. Chez Bailly, Libraire, rue du Hurepoix.

Année Champêtre, partie qui traite de ce qu'il convient de faire chaque mois dans le potager, in-12. 3 *vol. avec figures, rel.* Paris, chez Vincent, rue S. Severin. 9 ℔.

Quelques multipliés que ſoient déjà les livres ſur l'Agriculture, elle ne laiſſe pas d'être ſuſceptible de découvertes & d'expériences nouvelles, mais ſur-tout de méthodes & de procédés. M. d'Ardenne, Prêtre de l'Oratoire, embraſſe tous ces objets dans ſon Année Champêtre. Son but eſt d'épargner à l'amateur des champs des recherches immenſes ſur les différentes parties de l'Agriculture, & des dépenſes conſidérables, pour ſe procurer les ouvrages qui les traitent. Il a, pour cet effet, puiſé dans toutes les ſources anciennes & modernes, & réuni dans un ſeul livre l'eſſentiel des autres, qu'il importe le plus de ſçavoir. Il n'a rien négligé pour réuſſir dans un travail, que cinquante années d'expérience l'ont mis, plus que tout autre, en état de perfectionner. Enfin, pour que l'amateur ait la liberté de ne lire que ce qu'il voudra, & qu'il puiſſe faire uſage de chaque choſe en ſa véritable ſaiſon, M. d'Ardenne a cru devoir diſtinguer ſes matieres, & les a rangées chacune ſous un titre particulier, qui ſe trouve répété tous les mois de l'année. Il ſera facile par-là de connoître à propos ce qu'on cherche, & ce qui regarde la partie pour laquelle on s'intéreſſe. Ces parties ſont le *potager*, le *parterre* & la *ferme*. Dans la premiere, qui eſt celle que nous annonçons, l'Auteur traite d'abord de l'emplacement convenable au potager, de ſa diſtribution, de ſon expoſition, de la terre qui lui eſt propre, de l'eau, des arroſemens, des différens engrais & fumiers, des couches, &c. Il entre dans des détails ſur les ſerres, ſur les graines, ſur les plantes propres à former les bordures, les pepinieres, les greffes, la taille des arbres, les outils néceſſaires; il finit par les qualités que doit avoir un Jardinier. Après ce préliminaire indiſpenſable, M. d'Ardenne traite des ouvrages qu'exige le potager pendant le cours de l'année; il les diſtribue par mois, & il les décrit ſucceſſivement. C'eſt au Public à juger ſi un tel plan, exécuté par main de maître, peut prétendre à ſon approbation & à ſes ſuffrages.

Hiſtoire des Charançons, avec des moyens pour les détruire & empêcher leurs dégats dans le bled. Mémoire qui a remporté le prix propoſé par la Société Royale d'Agriculture de Limoges. A Avignon & à Lyon. Nous ignorons s'il y a quelques Libraires de Paris qui diſtribuent cet ouvrage qui ne nous eſt point encore parvenu.

Expériences phyſiques & chymiques ſur pluſieurs matieres relatives au Commerce & aux Arts, traduit de l'Anglois de Lewis, par M. de Puiſieux, vol. in 12. Paris, Deſſaint.

Premiere Partie de l'Art d'exploiter les Mines de charbon de terre, pour ſervir de ſuite à la deſcription des Arts & Métiers, publiée par l'Académie Royale des Sciences, par M. Morand, Docteur Régent de la Faculté de Médecine. A Paris, chez Deſſaint & Saillant.

Les matieres de Dîmes entre les Gros

(a) *M. l'Anonyme eſt prié de vouloir bien faire part de ce ſecond Arrêt lorſqu'il paroîtra.*

(b) *Nous avons reçu une autre Réponſe aux Principes de M. le Solitaire de Touraine; mais comme ce morceau eſt très-étendu, nous avons été obligés de le renvoyer au Journal d'Avril prochain. M. le Solitaire de Paris a fait auſſi une Réponſe que nous donnerons dans notre Gazette. L'affaire des Communes a déja beaucoup occupé pluſieurs Sçavants en ce genre, & nous avons dans nos Journaux pluſieurs Mémoires excellents ſur cette matiere très-importante. Ces nouvelles diſcuſſions ne pourront qu'être utiles, & il ſeroit à ſouhaiter qu'elles puſſent enfin occaſionner une déciſion ſolide ſur ce point intéreſſant de l'Agriculture.*

Décimateurs & les Curés, ſur-tout celles des bois, ont été depuis un temps vivement débattues; de ſçavans Juriſconſultes ont pris parti pour & contre, ſans que l'on puiſſe dire encore en faveur de qui la balance penchera. Il vient de paroître un Mémoire pour le Curé de Combon, contre M. de Saint-Aubin-de-Saligny, Abbé Commendataire de l'Abbaye de S. Pierre de Préaux, où la dîme des bois eſt traitée avec toute la ſolidité poſſible; ce Mémoire de 45 pag. *in-4°.* petit caractere, eſt diviſé en deux parties; la premiere eſt deux queſtions; ſçavoir, *dans quelle claſſe on doit mettre la dîme des bois*, & *dans quels cas la dîme des bois peut être exigée*, & *à qui elle doit appartenir*; la ſeconde partie répond *aux moyens des Gros Décimateurs*. L'Auteur de cet excellent Mémoire n'a point couru après les grands mots, mais il a plutôt cherché à s'étayer par de bonnes preuves; bien convaincu ſans doute que quand on a parler devant des Juges, les preuves font tout. Ce Mémoire ſe trouve à Rouen, chez *Etienne-Vincent Machuel*, *au Bureau des Annonces*, ainſi que pluſieurs autres très-intéreſſans ſur cette matiere.

A VENDRE A LYON.

Pourettes de Mûrier-roſe, d'Eſpagne, de différentes groſſeurs, & de différents prix, depuis 10 liv. 12 ſols juſqu'à 30 liv. le millier: *s'adreſſer chez Mme. Girardon, à Brignais*; ou *chez MM. Denoyer, & Compagnie, Place de la Comédie.*

Graine de Vers à ſoie, arrivée de Séville dans le mois de Février, envoyée par une perſonne de diſtinction de ce pays-là, qui deſireroit beaucoup que l'on fît épreuve de cette excellente Graine, qu'on garantit faite avec le plus grand ſoin. Les cocons qui en proviendront ſeront gros, fermes & de couleur chamois, ce qui fait la ſoie la plus belle. Cette Graine eſt préférable à celle de pays, qui s'abâtardit, fait des cocons minces, & des vers qui tombent en vache à la montée, & rend cette récolte ſouvent infructueuſe. Ceux qui ſont en uſage d'élever des Vers, reconnoîtront par l'expérience combien il eſt eſſentiel pour une ample production, de tirer, chaque année, des Graines de l'Etranger. Ce même Particulier, Eſpagnol, homme de Lettres, donnera dans peu un Livre au Public, contenant la qualité & vraie culture du Mûrier; la façon & le temps de faire éclorre la Graine; le choix & le changement de Graine; l'éducation des Vers, & la maniere d'en tirer la ſoie: *s'adreſſer au ſieur Mathieu Lucain, Vendeur de la Moutarde Angloiſe, allée des Images, au rez-de-chauſſée, du côté de la Poullaillerie.*

Graine de Vers à ſoie d'Eſpagne, à vendre, *chez MM. Bertrand & Monteſuis, rue & vis-à-vis de S. Côme.*

Graine de Vers à ſoie de Piémont, à vendre, *chez MM. Jean-Marie Roch, & Compagnie, rue de la Gerbe.*

Cocons blancs, pour faire des fleurs, à vendre, chez *MM. Gallien, Place de la Comédie.*

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle; des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 8 juſqu'au Samedi 11 Mars 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 100 muids 11 ſept. de froment, 12 muids 5 ſeptiers de ſeigle, & 273 muids 10 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 147 muids de froment, 25 muids 1 ſeptier de ſeigle, & 866 muids 4 ſeptiers de farines, ce qui a fait 247 muids 11 ſeptiers de froment, 37 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 1140 muids 2 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 23 muids 8 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 217 muids 3 ſeptiers, ce qui a fait 240 muids 11 ſeptiers.

Le Samedi 11 Mars, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1666 muids 7 ſeptiers tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 374 muids; de ſorte qu'il en eſt reſté 1292 muids 7 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 24 à 32 ℔ 10 ß; le ſeigle, de 18 à 20 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 22 à 32 ℔ 10 ß *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 5 ß à 2 ℔ 14 ß 3 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 13 ß 3 ₰ à 2 ℔ 18 ß 3 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰ ; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰ ; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰ ; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *18 Mars 1769.*		BORDEAUX *les 3 & 6 Mars.*		AMSTERDAM *le 13 Mars.*		CADIX. *le 28 Fév.*	
Amſterdam,	55	Amſt.	55 ¼	Paris,	54 à 2 ½	Paris,	76 ¼
Lond.	32			Lond.	34 5 à 4 ½	Amſterd.	95 ¾
Hambourg,	182	Lond.	32 ⅛	Bord.		Londres,	40 ¼
Madrid,	14 19			Madrid.	93 ¾	Madrid.	au pair
Cadix,	14 18	Hamb.	26 ½	Cadix.	93 ⅛		
Livourne,	95 ¾			Liſbonne	45 11 16e.	MADRID. *le 6 Mars.*	
Lyon,	½	Paris, échu.	¼ p ⅝ p	Veniſe.	88 7 8e	Paris,	15 6
				Gênes,	85 3 8e	Amſt.	40 3 8e
				Livourne,	86 7 8e	Lond.	96 ¾
				Hamb.	33 3 8e		

EXTRAIT

D'une Lettre d'un Particulier de Bombay.

Je vais vous apprendre une nouvelle affligeante qui me regarde perſonnellement ; c'eſt une perte conſidérable que je viens de faire d'un très-beau ſenaut de 300 tonneaux, que deux Corſaires Arabes m'ont pris il y a un mois à l'entrée du *Golfe Perſique.* Cette perte paſſe la ſomme de 30,000 livres, & elle eſt d'autant plus terrible pour moi que je ne m'étois pas encore relevé du coup fatal que je vous ai mandé la derniere fois. Ce vaiſſeau eſt le quatrième qui a été pris en trois mois de temps par nos ennemis entre *Baſſora & Bombay.* Quant aux Armateurs de la Compagnie Angloiſe, ils ſont ſi mal employés & ſi mal montés, qu'il vaudroit mieux qu'il n'y en eût pas du tout, & la Compagnie ſeroit mieux d'épargner les dépenſes que cet objet-là lui coûte, en les aboliſſant entierement, que de les laiſſer ſubſiſter ſur un ſi mauvais pied.

La déſunion qui regne entre les *Marattoes* eſt très-favorable pour l'exécution d'un projet que nous avons médité depuis long-temps, & qui probablement ſeroit accompagné des ſuites les plus heureuſes pour cette Iſle ; j'entends l'attaque de *Sulſet* & des petites Iſles de *Hanary* & de *Canary.* Ces conquêtes pourroient ſe faire ſans de grandes difficultés, ſur tout dans ce moment-ci que nos ennemis ſont entierement occupés par leurs propres diſſentions.

Quoiqu'il en ſoit, je ne ſuis pas en état de juger ſi nos ſages Politiques trouveront plus à propos de mette à profit cette heureuſe circonſtance, ou bien d'augmenter notre gloire par un ſurcroît de difficulté dans l'entrepriſe.

DE BORDEAUX, *le 8 Mars 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 51 à 52 ₶, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 43 à 46, quatrième ſorte, 40 à 42, petits ſucres, 38 à 39, communs, 35 à

37, tête, 30 à 33. Sucre brut le quintal; de Léogane, 29 à 33, du Cap, 27 à 31, de Saint-Louis, 26 à 30, de la Martinique, 22 à 26. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 19ß 6d. à 20ß, d°. marchand, 18ß 6d. à 19ß, d°. vieux, 17ß à 17ß 6d. Café S. Domingue la livre nouveau fin, 17ß 9 à 18ß, d°. marchand, 17ß à 17ß 6d., d°. vieux, 16ß à 16ß 6d. Indigo bleu & violet, la livre, 8# 10ß à 9#, mêlé, 7# à 7# 10ß, cuivré fin, 5# 15 à 18ß, d°. marchand, 5# 12ß, dito ordinaire, 5# 5 à 8ß. Coton Saint-Domingue, le quintal, 90 à 103#, dito de la Martinique, 75 à 85#, rocou, 22 à 23ß, cacao de la Martinique, 12ß 6d. à 13ß, syrop de rafinerie, le quintal 14# à 14# 5ß. Eaux-de-vie, 135# les 32 veltes, bien demandées.

Les prix des Chanvres & Cordages sont les mêmes que ceux du 19 Janvier.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 18 Mars 1769.*

		#	ß	
Or de Portug. à . . .	718			*marc.*
Du Mexique à . . .	712			
Du Perou à . . .	704			
Les guinées à . . .	716			
Ducats à	sans cours.			
Or fin à 23 k. 31 32 à	101			*once.*
Or à 20 karats à . .	85			
L'argent à 11 d. 20 g. à	54	5		*marc.*
Idem à 11 d. 10 gr. à	52	5		
Piastres, ...	49	2	6	

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 3 Mars.

	L'ONCE.		
Or monnoyé	3#	19ß	9d.
dito en barres (*a*) . . .	3	19	9
Pieces de huit. Grandes pillares . .		5	5 ¼
d°. petites. . . .		5	5 ¼
Grandes pillares du Mexique		5	5 ¼
d°. petites du Mexique.		5	5 ¼
Argent en barres (*b*) . .		5	6 ¾

(a) *Le prix de la Tour est 3# 18ß.*

(b) *Le prix de la Tour pour l'argent blanc d'onze deniers de fin, est 5 schellings 2 deniers.*

Quand le prix de la place est plus fort que celui que l'on en donne à la Tour où se frappe la monnoie, c'est une preuve que la balance de l'importation avec l'exportation n'est point favorable à l'Angleterre. C'est qu'il n'entre pas en Angleterre autant de matieres d'or & d'argent qu'il en sort. *Cantillon, essai sur le commerce.*

FINANCES.

Paiement des Rentes sur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^r. J. 1769.
Gaultier,	8^e.	J.	22
De Courmont,	18^e.	F.	23
Drouet,	35^e.	J.	23
De la Bretaiche,	40^e.	J.	22
Meulan,	44^e.	J.	22
De S^te. Luce,	47^e.	J.	23
Radix, de Chev.	53^e.	C.	22

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Mars 1769.	*Jeudi 16.*	*Vendredi 17.*	*Samedi 18.*
Ac. des Indes.	1070	1065	1060 50
Emp. de la Com.	392		392
Prom. à 5 p %.	24		24
Prom. à 4 p %.	46	46	46
Ac. des Fermes.	845	842 ½	840 842 840
Amortissement.			
2s. p. l. du Dix.	7 ½	7 ½ 8	
3e. Loterie.	2	2	2
Annuités.	300	298	298
Coup. d'An.	59 ½	59 ½	59 ½
Emp. de 50 mil.		42	
Emp. de 30 mil.	47 ½	47 ½	47 ½
Col. 1759.			
Canada.	49	49	49 48 ½
4e. L. Epoques.	15 ½ 15 12e 20 ½	15 ½	15 ½ 12e 21
Nouette.	45 ½	45 ½	46
Ac. de la caisse	1010	1010	1005 2 ½
CONTRATS.			
Bill. de la Com.			
tirage de la C.	2e 413 5e 346	2e 413 5e 345	2e 410
Sur la Ville.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 23.

DE NANTES.

Arrivée de Navires.

DU 3 au 10 Mars 1769, il eſt entré dans ce Port 6 Navires François & 1 Etranger; ſçavoir, le *Senac* de 400 tonneaux, Capitaine *Layſſard*, venant du Port au Prince chargé de 211 bariques de ſucre brut, 46 bariques de ſucre terre & tête, 34 futailles d'indigo, 105 futailles de café, 40 balles & balots de coton; le *Printemps*, Capitaine *Jean-Louis Chauvet*, venant de Cadix chargé d'eau-de-vie; l'*Hippopotame*, Capitaine *Aimond François*, venant de Cette chargé de vin, figues, huile d'olive, filoſelle ouvrée & bouchons de liege; la *Reine des Anges*, Capitaine *Guillaume Chaton*, venant de l'Orient avec marchandiſes de la Compagnie des Indes; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Louis Rollando*, venant d'Autai; le *Saint Jean*, Capitaine *Jean Milloux*, venant de la Roche Bernard chargés tous deux de ſeigle; la *Reconnoiſſance*, Capitaine *Herment Hendricks*, venant de Barcelonne avec vin, eau-de-vie & liege en planches.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 3 Navires François & 6 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Nouvelle Abondance* de 180 tonneaux, Capitaine *Cadou*, allant à la Guadeloupe; la *Ville de Nantes* de 80 tonneaux, Capitaine *Joſeph Cadou*, allant à Dunkerque avec porcelaine, poivre & café; le *Saint Jean* de 70 tonneaux, Capitaine *Pineau*, allant à Boulogne avec thé, ſucre brut & ſucre terré; des Etrangers, la *Barbara Anna* de 80 tonneaux, Capitaine *Jean Douves Battes*, allant à Hambourg avec vin, pierres à fuſils, café, ſucre brut & terré, miel, indigo, cacao & ſyrop; les *Deux Sœurs* de 160 tonneaux, Capitaine *Age Obbes*, allant à Bruges avec vin Nantois & d'Amont, coton, toile, indigo, café, ſucre brut & terré, ſyrop, miel, eaux-de-vie & madriers d'Acajou, la *Vigilance* de 80 tonneaux, Capitaine *Jean Abels*; la *Demoiſelle Catherine* de 160 tonneaux, Capitaine *Age Obes Oudewangen*, allant tous deux à Amſterdam avec coton, ſucre brut & terré, prunes, café, indigo & rocou; le *Haybert & Jeanneije* de 100 tonneaux, Capitaine *Lieve Vanderkol*, allant à Roterdam avec ſucre, pruneaux & miel; la *Notre Dame des Carmes* de 60 tonneaux, Capitaine *Jacques Dybara*, allant à Rouen chargé de froment.

DE BORDEAUX.

Exportation.

Etat des Marchandiſes du cru des Iſles & Colonies Françoiſes de l'Amérique, exportées de cette Ville pour différentes Villes Françoiſes & Etrangeres, tant par terre que par mer, pendant le mois de Février 1769: ſçavoir;

Par Terre.

Pour la *Suiſſe*, 580 liv. d'indigo, 7710 livres de café, 1430 liv. de cacao; pour *Baſle en Suiſſe*, 12149 liv. d'indigo, 285 liv. de rocou; pour *Marſeille*, 31 bariques 2 quarts de ſucre blanc, 3524 liv. d'indigo, 5548 liv. de café, 7804 liv. de cacao; pour l'*Italie*, 18 bariques 1 quart de ſucre blanc, 8297 liv. de café; pour la *Savoye*, 14 bariques 1 quart de ſucre blanc; pour la *Corogne*, 5062 liv. de cafe, 700 liv. de cacao.

Par Mer.

Pour *Hambourg*, 137 bariques 3 quarts de ſucre brut, 270 bariques 6 quarts de ſucre blanc, 30283 liv. d'indigo, 295532 liv. de café; pour *Amſterdam*, 246 bariques 6 quarts de ſucre brut, 1892 bariques 27 quarts de ſucre blanc, 20608 liv. d'indigo; pour *Roterdam*, 347 bariques 1 quart de ſucre brut, 171 bariques de ſucre blanc, 16657 liv. de café; pour *Stetin*, 495 bariques 12 quarts de ſucre brut, 497 bariques 36 quarts de ſucre blanc; pour *Dorth*. 117 bariques de ſucre brut, 84 bariques 1 quart de ſucre blanc; pour *Bilbao*, 33 bariques de ſucre blanc; pour *Dantzick*, 8 bariques de ſucre brut, 3 bariques de ſucre blanc. 3265 liv. d'indigo, 137137 livres de café; pour *Brême*, 79 bariques de ſucre brut, 39 bariques de ſucre blanc, 2016 liv. d'indigo, 120883 liv. de café; pour *Zericzée*, 1376 livres d'indigo; pour *Homsberg*, 6 bariques de ſucre

brut, 1308 liv. d'indigo ; 943 liv. de café ; pour *Flinsbourg*, 230 liv. d'indigo, 2140 liv. de café ; pour *Londres*, 33218 liv. d'indigo ; pour l'*Eſpagne*, 1 barique 2 quarts de ſucre blanc ; pour la *Suabe*, 378 liv. d'indigo ; pour *Gottembourg*, 68 bariques de ſucre brut, 20 bariques de ſucre blanc ; pour *Saint Sébaſtien*, 177 bariques de ſucre blanc ; pour *Stockholm*, 23 bariques de ſucre brut ; pour *Abo*. 42 bariques de ſucre brut, 115 bariques de ſucre blanc ; pour *Middelbourg*, 540 liv. d'indigo ; pour *Lubeck*, 7562 liv. de café ; pour *Elſeneur*, 9377 liv. dito ; pour *Embden*, 9388 liv. dito ; pour *Swinemunde*, 3567 liv. dito.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du premier au 9 Mars 1769, il eſt entré dans le Port de Bordeaux 11 Navires François & 1 Etranger ; ſçavoir, le *Jean Jacques* de 200 tonneaux, Capitaine *Muzard* ; le *Dromadaire* de 200 tonneaux, Capitaine *Peyreau*, venant tous deux de la Guadeloupe ; l'*Union* de 80 tonneaux, Capitaine *Barboutin* ; la *Jeune Marthe* de 100 tonneaux, Capitaine *Jarreau*, venant tous deux de la Martinique ; le *Theſée*, de 350 tonneaux, Capitaine *Roſain* ; l'*Hercule* de 250 tonneaux, Capitaine *Martron*, venant tous deux de Saint Domingue chargés ainſi que les précédens de diverſes marchandiſes du cru des Colonies ; les *Trois Amis*, Capitaine *Peyronnel* ; la *Jeanne* de Roquedeteau, Capitaine *Dupeyrat*, venant tous deux de Nantes avec bas de fil, cloux de fer, toile rayée, mouchoirs, café, mérein, coutil & capres ; la *Françoiſe* de Caverne, Capitaine *Vincendeaux*, venant de l'Orient avec porcelaines, mouchoirs des Indes, bazin & indiennes ; la *Bonne Eſpérance* de Rouen, Capitaine *Denis*, venant de Rouen avec toile griſe, broſſeries, cidre, verres à vitres, fayance & plâtre ; l'*Aimable Roſe* de la Hougues, Capitaine *Lemonnier*, venant de la Hougues chargé de plâtre ; le *Zwerver* de 140 tonneaux, Capitaine *Platman*, venant de Middelbourg chargé de ſaumon ſalé.

DE CADIX.

Il eſt entré dans cette Baye depuis le 7 Février 1769 quatre Bâtimens Marchands Eſpagnols, ſçavoir, la *Sainte Gertrude* ; le *Vigilant*, venants de Honduras & de la Havane, chargés d'indigo & d'autres productions du Pays, un Paquebot, venant de la Havane chargé de ſucre ; la *Portovelena*, venant de Carthagêne, des Indes & de la Havane, chargé de ſucre, de coton, de cacao & de gayac. Ce Navire a laiſſé à la Havane l'argent qu'il avoit embarqué à Carthagêne pour être apporté par le Vaiſſeau de Guerre Eſpagnol le *S. Jacques* nouvelliement conſtruit à la Havane d'où il eſt attendu à Cadix où l'on eſpere de le voir arriver inceſſamment.

Le Galion Eſpagnol la *Notre Dame du Mont Carmel* eſt entré à Cadix le 30 de Janvier, venant de Buenos-Ayres en cent huit jours de traverſée ; ſa cargaiſon eſt compoſée de cuirs, de quelques productions de cette Colonie, & d'environ deux cent mille piaſtres fortes.

La Flute Françoiſe la *Tampone*, commandée par le Baron d'*Eſcars*, allant de Bayonne à Toulon, eſt entré de relâche dans cette Baye le premier Février, & ne doit remettre à la voile que lorſque le temps plus favorable pourra le lui permettre.

Les Vaiſſeaux de Guerre Eſpagnols le *Septentrion* & *le Ruſé* qui avoient été armés à Carthagene du Levant, & qui étoient en relâche à Cadix depuis près de deux mois, ont remis à la voile le 16 Février pour la Mer du Sud avec les deux Galions la *Princeſſe* & le *Galga*, chargés les deux premiers de munitions de guerre de toute eſpece & les deux autres de diverſes marchandiſes pour Lima.

NAVIRES EN ARMEMENT.

DE NANTES, *le* 10 *Mars* 1769.

Les Navires François le *Marquis de Levy* de 250 tonneaux, Capitaine *Gillet*, Armateur M. *Richard* ; & la *Roſe Julie* de 200 tonneaux, Capitaine *Raffin*, Armateur MM. *Simon & Lavigne*, ſont en charge dans ce Port, le premier pour le Port au Prince, & le ſecond pour S. Marc.

Les deux Navires Etrangers en charge dans ce même Port ſont la *Dame Johanna* de 200 tonneaux, Capitaine *Jean Cornelis Bakker*, Interprête le ſieur *Van Neunen*, pour Fiume ; & le *Camelin* de 100 tonneaux, Capitaine *Martinus de Lange*, Interprête le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Roterdam.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Samedi 25 Mars.

AGRICULTURE.

Prix du grain à Londres, le 10 Mars 1769.

shillings.

LE quarter de 544 liv. poids de Troye.

De Froment	30 à 39
De Drêche	21 à 26
De Seigle	20 à 21
D'Orge	13 à 17
D'Avoine	11 à 14

Le quarter du meilleur froment étant à 39 shillings, c'eſt ſur le pied de 25 ℔ 1 ß 3 ₰ de France le ſeptier de Paris.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS, *du 9 Mars 1769.*

Si nous en croyons les avis que nous a donnés un Correſpondant de la Floride occidentale, on verra ſe former bien-tôt dans cette Province un ſuperbe établiſſement, graces au rapport favorable que pluſieurs Particuliers de la Virginie & des autres parties de l'Amérique ſeptentrionale, qui ont été employés à lever le plan des terres de cette Province, ont fait de la qualité de ſon terroir. Quantité de familles y arrivent journellement de l'Amérique ſeptentrionale, pour s'y établir ſur les bords du *Miſſiſſipi.*

Le dernier vaiſſeau y a apporté vingt-neuf Colons, au nombre deſquels il y a quelques Officiers de la Province. On mandoit de *Mobile*, quelques jours auparavant, qu'il y étoit arrivé vingt Habitans de la Caroline, pour acheter de grandes étendues de terre dans la Province en queſtion. Les bords du Miſſiſſipi ont excité l'attention de toute l'Amérique, au point qu'il ſe préſente tous les jours des Demandants pour les terres qui y ſont ſituées. Notre Correſpondant remarque avec raiſon que comme il reſte peu de terres dans les autres Colonies, & qu'elles ſont trop enfoncées dans le Pays, que le Colon eſt obligé de payer des droits exceſſifs; que toutes ces terres en général, & en particulier celles de la *Virginie* & de *Mary Land*, ſont dans un état de dépériſſement, & qu'enfin la population eſt trop grande en Amérique, il faut néceſſairement que les Colons, ſoit riches, ſoit pauvres, cherchent à s'établir ailleurs, pour y cultiver ces matieres premieres qui leur ont procuré un Commerce ſi étendu & ſi avantageux avec la Métropole, & il eſt décidé qu'il n'y a peut-être pas de Pays au monde qui l'emporte ſur les bords du Miſſiſſipi, par la température du climat, par la fertilité du ſol & par l'abondance des proviſions. Les François ont un établiſſement très-riche & très-bien habité à *Point-Coupé*, qui eſt ſur la rive gauche du fleuve, environ à cinquante lieues au deſſus d'Orléans, & qui a huit lieues de long. Les Habitans qui d'abord n'avoient rien pour eux que leur induſtrie, ne ſe laiſſerent pas abattre par les maux de la guerre & par le diſcrédit de leur papier monnoye. Aujourd'hui, c. à d. vingt-deux ans après leur établiſſement, ils ſont

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

dans un état si floriſſant, qu'il y en a parmi eux qui ont juſqu'à 200 Négres.

Les Acadiens, qui ſont arrivés auſſi en grand nombre à la *Nouvelle Orléans*, ſont de très-beaux établiſſemens ſur les bords du Miſſiſſipi. Ces Colons ſe feroient ſoumis volontiers à la domination Angloiſe, ſi le Gouvernement, attentif aux maximes d'une ſaine politique, avoit voulu leur accorder les petits encouragemens que d'autres Nations ne refuſent jamais à un Peuple naiſſant, tels que ſont la ſubſiſtance pour une année, les outils de la culture & quelques autres petits beſoins.

Le compte que nous venons de rendre de l'établiſſement François doit être une preuve ſuffiſante de la valeur des terres en queſtion.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Février 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

ALSACE.		METZ.		NANCY.		PERPIGNAN.	
Lieux des Marchés.	Prix	Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.	Bar.	20* 14		l. ſ. d.
Béfort.	18 8	Longwy.	20 3 7	Bitche.	16 15	Foix.	23 13 10
				Boulay.	17 14 9		
		METZ.	19 7	Bourmont.	17 7		
Colmar.	19 5	Montmedy.	20 16 8	Charmes.	16 12 6		
				Epinal.	17 11 10	Montlouis.	22* 8
		Phalsbourg.	19 9 4	Etain.			
Haguenau.	18 1	Sarrebourg.	19 16	Luneville.	18 19 8		
				Mirecourt.	16* 2 6		
		Sarlouis.	19	NANCY.	19 11 2	Pamiers.	23 13
Landau.	14* 11	Sedan.	23* 5	Neufchateau.	16 18 5		
				Pont à Mouſſon.	19 5 8		
Scheleſtat.	20* 12 6	Thionville.	19 5 5	Remiremont.	19 6 8		
		Toul.	18 7 7	St. Diez.		PERPIGNAN	31* 13 10
				St. Mihel.			
STRASB.	18 13 4	Verdun.	19 10	Sarguemines.	17 5		
				Vezeliſe.	17 11 6		
wiſſembourg.	17 6 8	Vic.	18*			Prades.	28 17 7

Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.			
From. le ſep.	18	1	1	From. le ſep.	19	14	7	From. le ſep.	17	19	8	From. le ſep.	25	19	9
Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		2	3	Pain la liv.		2	11
Avoine le ſ.	6	6	2	Avoine le ſ.	4	16	10	Avoine le ſ.	4	17	15	Avoine le ſ.	9	16	9
Foin le q.	2	7	5	Foin le q.	1	15	3	Foin le q.	1	15	6	Foin le q.	2	1	6
Paille le q.	1	5	2	Paille le q.		14		Paille le q.		13	1	Paille le q.		16	7

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des differens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 11 juſqu'au Mercredi 15 Mars 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 16 muids 2 ſept.

de froment, 2 muids 1 ſeptier de ſeigle, & 356 muids 4 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 216 muids de froment, 33 muids 9 ſeptiers de ſeigle, & 879 muids de farines, ce qui a fait 232 muids 2 ſeptiers de froment, 35 muids 10 ſeptie s de ſeigle, & 1238 muids 4 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 59 muids 5 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 163 muids 10 ſeptiers, ce qui a fait 223 muids 3 ſeptiers.

Le Mercredi 15 Mars, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1729 muids 7 ſeptiers tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 413 muids 10 ſept.; de ſorte qu'il en eſt reſté 1315 muids 9 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 32 ℔; le ſeigle, de 18 à 19 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 25 ℔ 10 ß à 32 ℔ *le ſeptier*.

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 18 ß 3 ₰ à 2 ℔ 13 ß 3 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 5 ß à 2 ℔ 18 ß 3 ₰ auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

DE MILAN.

L'Impératrice Reine, jalouſe d'entretenir dans ſes Etats toutes les Sciences utiles, vient d'ériger dans cette Ville une Chaire pour l'Agriculture, le Commerce, les Finances & généralement pour tout ce qui concerne l'Economie politique. Le Marquis de Beccaria, Auteur de l'Ouvrage connu ſur les *Délits & les Peines*, a été nommé à cette Chaire.

RÉPONSE

A la ſeconde partie des Obſervations de M. le Solitaire de Paris, ſur les Communes, par M. le Solitaire de la Touraine.

M. le Solitaire de Paris, dans ſa ſeconde partie ſur les Communes, dit qu'il y a des terreins qui ne produiſent point d'herbes pour les pâturages; les uns à cauſe d'une trop grande humidité, les autres à cauſe de l'aridité des ſables qui brûlent les plantes. Dans ces premiers, on pourroit y faire des ſaignées, des foſſés pour en détourner la trop grande humidité, planter ſur les bords des oziers, des ſaules, des peupliers d'Italie, qui s'y plaiſent très-bien; dans le terreins arides, ſablonneux, pierreux, des pins, des ſapins & des érables qui y viennent à ſouhait, & l'on mettroit dans les bons terreins des charmes, des ormes, des tilleuls, &c. Comme les bois ſont devenus rares en France, on pourroit en faire planter dans les bords des Communes, ce qui ſeroit dans la ſuite d'une très grande utilité aux Habitans à qui appartiennent les Communes, ou aux Ouvriers en bois.

Tout ce que dit M. le Solitaire de Paris eſt à merveille pour des Particuliers, mais ne peut jamais avoir lieu pour des Communes; car qui eſt ce qui fera faire des ſaignées, des foſſés & des plantations? Les gens de Communauté ne ſont pas aſſez d'accord entr'eux pour faire de pareils ouvrages, & d'ailleurs cette dépenſe leur ſeroit trop onéreuſe. Ce ne ſera pas non-plus un petit nombre des Habitans qui les feront faire; je ne crois pas même qu'il y en ait aſſez déſintéreſſés pour faire les frais d'une choſe qui pourroit ſurpaſſer la valeur des fonds, & dont il ne reſteroit peut-être aucun profit.

Je poſe en fait que cela ſe puiſſe faire, il n'y auroit aucun avantage, en ce que chacun des Habitans prendroit de ces plantations avant qu'elles fuſſent venues; les enfans mêmes, en gardant leurs beſtiaux, les couperoient. Je ne vois pas qu'on pût les en empêcher, à moins que le Roi ne rendit une Ordonnance à ce ſujet, & qu'il commît des gens pour y veiller, ce qui formeroit de nouveaux embarras, & ce ſeroit troubler les Habitans dans la jouiſſance de leurs Communes. Or, il eſt inutile de faire des loix ſur cela, ſi l'on deſire laiſſer les Habitans les maîtres de leurs Communes. Veut-on en tirer parti? on ne le peut qu'en ſuivant ma propoſition; elle eſt la plus prompte & la plus avantageuſe: je crois que tous les bons Agriculteurs ſeront de mon avis.

M. le Solitaire de Paris dit que ſi les Sei-

gneurs s'emparoient des Communes, ce ſeroit rendre les Peuples eſclaves ; je ne vois pas qu'ils le fuſſent plus qu'en ſuivant ſon avis ; je crois qu'ils le ſeroient même davantage, & n'en retireroient aucuns bénéfices. Ceci eſt ſenſible.

Il paroît que M. le Solitaire de Paris a bien à cœur la propriété que les Seigneurs ſe feroient des Communes, ſi l'on ſuivoit mon avis : il faut donc le raſſurer & lui faire connoître qu'il y auroit plus d'avantage pour l'Etat qu'il ne penſe.

Si j'ai donné la préférence aux Seigneurs, ils la méritent à tous égards ; je ſuis preſque certain qu'ils n'en uſeroient point ; leurs gens d'affaires ne leur conſeilleroient pas, à cauſe des dépenſes qu'il faudroit qu'ils fiſſent, tant pour les défrichemens que pour les enſemencemens : car quelles ſommes d'argent ne faudroit-il pas pour défricher des milliers d'arpens, pour ſe monter en beſtiaux, pour les uſtenſiles de labourage ? Toutes ces dépenſes ſeroient exorbitantes, ce qui les rebuteroit infailliblement. Cette certitude m'a porté à demander que les Habitans fuſſent autoriſés à prendre dans les Communes autant de terreins qu'ils pourroient en défricher, & qu'il leur fût en même temps permis d'y bâtir. Ces nouvelles maiſons ſerviroient à loger les enfans des Défricheurs : les maiſons ſont aujourd'hui ſi rares, que les Citoyens ne ſçavent où ſe loger. Il eſt donc eſſentiel d'en conſtruire de nouvelles ; la population eſt auſſi utile dans un Royaume que la multiplication des beſtiaux, & même beaucoup plus.

En permettant à chacun de prendre dans les Communes autant de terreins qu'il lui ſeroit poſſible de défricher, on pourroit ſe flatter que les ſoins qu'il ſe donneroit de faire des prés artificiels & de bien enſemencer le ſurplus, procureroient de bons fourrages, par le moyen deſquels on auroit une auſſi grande quantité de beſtiaux de toutes eſpeces, & même en plus grand nombre que ſi les Communes exiſtoient, ce qui produiroit un avantage conſidérable. J'ai vu des vaches, qui n'étoient nourries que dans des Communes, n'avoir pas chacune un plein verre de lait par jour ; quatre vaches donnent à peine du beurre pour la ſubſiſtance du plus petit ménage, ni du lait de quoi élever un cochon, tant elles ſont étiques ; preuve que les Communes ſont de mauvaiſes nourritures pour les beſtiaux ; mais en les défrichant, on peut ſe procurer (quand on eſt bon Agriculteur) de bons fourrages de toutes eſpeces ; par conſéquent de bons beſtiaux, qui font beaucoup d'ouvrages & donnent un gros revenu, tant par les éleves que par le lait & le beurre que fourniſſent les vaches.

Si le Roi permettoit donc à chacun de prendre dans les Communes autant de terreins qu'ils pourroient, en défricher, il y gagnera conſidérablement, par le profit que cette permiſſion donnera au peuple, qui ſera en état de payer les impôts. Le Roi augmentera donc ſes revenus, & les Seigneurs auront des lods & ventes lorſque ces défrichemens ſeront vendus ; cette ſeule idée les feroit renoncer à la permiſſion qu'ils auroient de s'emparer des Communes, & ils auroient raiſon.

M. le Solitaire de Paris a bien de la bonté ; il nous cite tous les Edits, Arrêts, Déclarations, Lettres-Patentes & les paſſages de la Sainte Ecriture concernant les Communes. Je ne lui diſpute rien là-deſſus ; il n'eſt ici queſtion que de ſçavoir s'il eſt plus avantageux pour le Royaume de laiſſer les Communes dans l'état où elles ſont, ou de les défricher. M. le Solitaire de Paris eſt pour qu'elles reſtent comme elles ſont actuellement, & moi je penſe qu'il ſeroit plus utile de les défricher. Comme l'on ne peut être Juge en ſa propre cauſe, M. le Solitaire de Paris voudroit-il s'en rapporter aux jugemens de MM. de Sutieres, Wallerius, Thierriat, *Hic Fame*, Trouſſauville, & généralement à toutes les Sociétés d'Agriculture ? Il n'y a qu'à lire les Mémoires qu'elles ont donnés & qui ſe trouvent dans les Journaux d'Agriculture. Je me ſoumets à leurs déciſions, & je m'en rapporte à l'expérience.

OBSERVATIONS

D'un Anonyme qui ſigne Civis, *ſur les grandes routes & ſur le Commerce des grains.*

On convient par-tout que les grandes routes ſont utiles, & par-tout on les néglige. Celles qu'on prétend avoir finies, depuis long-temps, ſont déja imparfaites,